

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

États financiers consolidés

31 décembre 2021



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur madame la mairesse et aux membres du Conseil municipal,

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Communauté rurale Beaubassin-est (la Municipalité), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

Bourque Richard Boutot

Comptables professionnels agréés

Dieppe, NB
le 21 mars 2022

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2021	2021	2020
	Budget	Réel	Réel
	(non-audité)		
	(Note 15)		
Revenus			
Mandat d'impôts fonciers	2 457 791 \$	2 457 791 \$	2 359 500 \$
Subventions sans condition	59 106	89 323	59 248
Ventes de services, amendes et autres frais	83 576	116 841	122 272
Autres transferts gouvernementaux	-	401 791	335 675
Intérêts	2 000	-	1 179
Autres recettes	2 000	2 512	6 057
	2 604 473	3 068 258	2 883 931
Dépenses			
Services d'administration générale	1 076 959	1 097 241	955 424
Services de protection	484 236	406 755	425 295
Services de transport	231 000	205 685	158 704
Services d'hygiène	482 425	477 255	453 572
Services de développement économique	222 365	222 365	221 163
Services récréatifs et culturels	288 421	288 120	205 839
	2 785 406	2 697 421	2 419 997
Excédent pour l'année (note 12)	(180 933) \$	370 837	463 934
Excédent accumulé au début de l'année		2 747 363	2 283 429
Excédent accumulé à la fin de l'année		3 118 200 \$	2 747 363 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2021

2020

Actifs financiers

Encaisse (note 3)	2 358 213 \$	1 803 248 \$
Comptes à recevoir		
Général	13 817	28 526
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	43 160	61 865
	2 415 190 \$	1 893 639 \$

Passifs

Comptes à payer et frais courus	158 861	177 842
Revenus différés (note 5)	1 611 796	1 183 868
Dette à long terme (note 6)	414 000	474 000
Congés de maladie courus (note 7)	45 093	42 824
	2 229 750	1 878 534
Dette nette	185 440	15 105

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles (note 11)	4 031 171	3 654 784
Amortissement cumulé (note 11)	1 136 815	928 382
	2 894 356	2 726 402
Dépenses payées d'avance	38 404	5 856
	2 932 760	2 732 258
Excédent accumulé	3 118 200 \$	2 747 363 \$

APPROUVÉ PAR

_____, Maire

_____, Trésorier

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé de la variation de la dette nette

Année terminée le 31 décembre

2021

2020

Excédent pour l'année	370 837 \$	463 934 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(376 387)	(486 022)
Amortissement des immobilisations corporelles	208 433	183 534
	<hr/>	
	202 883	161 446
	<hr/>	
Acquisition des charges payées d'avance	(32 548)	-
Augmentation (diminution) de la dette nette	170 335	161 446
Dette nette au début de l'exercice	15 105	(146 341)
	<hr/>	
Dette nette à la fin de l'exercice	185 440 \$	15 105 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

20212020

Augmentation (diminution) de trésorerie et des équivalents de trésorerie

Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation

Excédent pour l'année	370 837 \$	463 934 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	208 433	183 534
Compte à recevoir - Général	14 709	(16 632)
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	18 705	(31 706)
Comptes payables et frais courus	(18 980)	30 735
Revenus différés	427 928	(458 663)
Congés de maladie courus	2 269	9 366
Acquisition de stocks/charges payées d'avance	(32 549)	-
	<hr/> 991 352	<hr/> 180 568

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(376 387)	(486 022)
	<hr/> (376 387)	<hr/> (486 022)

Activités de financement

Dettes à long terme	(60 000)	(84 000)
	<hr/> (60 000)	<hr/> (84 000)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie **554 965** (389 454)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice **1 803 248** 2 192 702À la fin de l'exercice **2 358 213 \$** 1 803 248 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021

1. Objectif de l'organisation

La Communauté rurale Beaubassin-est a été incorporée comme village par *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, Communauté rurale Beaubassin-est est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de Communauté rurale Beaubassin-est reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 11 novembre 2020 et par le Ministre des gouvernements locaux le 24 novembre 2020.

Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs, de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	5-20 ans
Immeuble	15-25 ans
Meubles et équipement de bureau	3-5 ans
Machinerie et équipement	5-15 ans
Véhicules	5 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

Communauté rurale Beaubassin-est est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la protection contre les incendies et les mesures d'urgence.

Services de transport

Cette section est responsable des services de circulation et d'éclairage des rues.

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les parcs et terrain de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 7.

3. Encaisse	2021	2020
Encaisse - affectée (note 14)	579 734 \$	464 234 \$
Encaisse - non affectée	1 778 479	1 339 014
	2 358 213 \$	1 803 248 \$

4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences	2021	2020
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	43 160 \$	61 865 \$

5. Revenus différés	2021	2020
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	1 587 579 \$	1 159 651 \$
Autres	24 217	24 217
	1 611 796 \$	1 183 868 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021

6. Dette à long terme**2021****2020**Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

Débentures:

Général

BI 50-2013, 1.35% - 3.70%, due en 2028, DC# 12-0058

148 000 \$

166 000 \$

BK 40-2014, 1.15% - 3.45%, due en 2024, DC#11-0116

63 000

83 000

BL 43-2014, 1.20% - 3.50%, due en 2029, DC#14-0020

203 000

225 000

414 000 \$

474 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

2022 -	63 000 \$
2023 -	64 000 \$
2024 -	65 000 \$
2025 -	46 000 \$
2026 -	48 000 \$

7. Congés de maladie accumulés

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 1.25 jours par mois pour employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 240 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé. Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

8. Engagements

La Municipalité a conclu diverses ententes pour la collecte et l'enlèvement des déchets solides, les services d'incendie et le déblaiement de la neige.

En date du 21 décembre 2021 et du 10 janvier 2022, la Municipalité a signé un contrat de services avec la Ville de Shediac pour un montant total de 693 394\$ sur une période de 5 ans et le Village de Cap-Pelé pour un montant total de 203 378\$ sur une période de 5 ans.

Les paiements annuels minimaux sont les suivants:

2022 -	179 355 \$
2023 -	179 355 \$
2024 -	179 355 \$
2025 -	179 355 \$
2026 -	179 355 \$

9. Conformité des emprunts à court terme

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la municipalité. En 2021, la Municipalité s'est conformée à cette restriction.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

10. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital et d'emprunt

Au 31 décembre 2021, les fonds de capital et d'emprunt de la Municipalité indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	Fonds de capital général
Actif à court terme	2 029 053 \$
Passif à court terme	<u>2 022 424</u>
	<u>6 629 \$</u>

La Municipalité a l'intention d'utiliser cet excédent pour financer une dépense en capital en 2022.

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-ESTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2021**11. Tableau d'immobilisations corporelles**

	Terrain	Bâtiments et améliorations foncières		Véhicules	Machinerie et équipements	Infrastructure		Petit matériel	Actifs en construction	2021 Total	2020 Total
		Améliorations aux terrains	améliorations foncières			Routes et rues	Installations de traitements				
Coût											
Solde d'ouverture	100 000 \$	- \$	2 563 664 \$	62 942 \$	795 550 \$	- \$	- \$	132 628 \$	- \$	3 654 784 \$	3 168 762 \$
Ajouts : Additions nets durant l'année	343 582	-	-	-	-	-	-	32 805	-	376 387	689 959
Moins : Dispositions durant l'année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(203 937)
Solde de fermeture	443 582	-	2 563 664	62 942	795 550	-	-	165 433	-	4 031 171	3 654 784
Amortissement accumulé											
Solde d'ouverture	-	-	366 707	62 942	429 345	-	-	69 389	-	928 382	744 848
Ajouts : Amortissement durant l'année	-	-	128 459	-	61 428	-	-	18 546	-	208 433	183 534
Moins : Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de fermeture	-	-	495 166	62 942	490 773	-	-	87 935	-	1 136 815	928 382
Valeur nette	443 582 \$	- \$	2 068 498 \$	- \$	304 777 \$	- \$	- \$	77 498 \$	- \$	2 894 356 \$	2 726 402 \$
Composé de :											
Fonds général	443 582 \$	- \$	2 068 498 \$	- \$	304 777 \$	- \$	- \$	77 498 \$	- \$	2 894 356 \$	2 726 402 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	443 582 \$	- \$	2 068 498 \$	- \$	304 777 \$	- \$	- \$	77 498 \$	- \$	2 894 356 \$	2 726 402 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-ESTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2021**12. Tableau de présentation sectorielle**

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2021 Consolidés	2020 Consolidés
Revenus									
Mandat d'impôts fonciers	950 290 \$	427 281 \$	203 830 \$	425 683 \$	196 211 \$	254 497 \$	- \$	2 457 792 \$	2 359 501 \$
Vente de services, amendes et autres frais	-	1 800	-	-	115 041	-	-	116 841	122 272
Subvention sans condition	34 536	15 529	7 408	15 471	7 131	9 249	-	89 324	59 248
Autres transferts gouvernementaux	395 795	-	-	-	-	5 996	-	401 791	335 675
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	1 179
Autres	2 000	512	-	-	-	-	-	2 512	6 057
Accord sur la relance sécuritaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1 382 621	445 122	211 238	441 154	318 383	269 742	-	3 068 260	2 883 932
Dépenses									
Salaires et bénéfices	393 956	36 071	-	-	-	110 341	-	540 368	522 711
Biens et services	622 047	299 848	205 685	477 255	222 365	106 712	-	1 933 912	1 697 194
Amortissement	75 919	61 446	-	-	-	71 067	-	208 432	183 534
Intérêts	5 319	9 392	-	-	-	-	-	14 711	16 559
	1 097 241	406 757	205 685	477 255	222 365	288 120	-	2 697 423	2 419 998
Excédent (déficit) pour l'année	285 380 \$	38 365 \$	5 553 \$	(36 101) \$	96 018 \$	(18 378) \$	- \$	370 837 \$	463 934 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-ESTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2021**13. Réconciliation de l'excédent de l'année**

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement	Réserve Capital	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital - Eau et égouts	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2021	573 272 \$	(202 435) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	370 837 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Surplus (déficit) d'avant dernière année	19 863	-	-	-	-	-	-	-	19 863
Transferts entre fonds									
Élimination de transfert	(370 390)	370 390	-	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	(110 000)	-	-	-	110 000	-	-	-	-
Élimination de transfert	(5 500)	-	-	-	5 500	-	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(60 000)	60 000	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladies courus	2 269	-	-	-	-	-	-	-	2 269
Dépense d'amortissement	-	208 432	-	-	-	-	-	-	208 432
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2021	(523 758)	638 822	-	-	5 500	110 000	-	-	230 564
Excédent des fonds pour l'année 2021	49 514 \$	436 387 \$	- \$	- \$	5 500 \$	110 000 \$	- \$	- \$	601 401 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-ESTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2021**14. État des réserves**

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	2021 Total	2020 Total
Actifs						
Encaisse	130 438 \$	449 296 \$	- \$	- \$	579 734 \$	464 234 \$
Excédent accumulé	130 438 \$	449 296 \$	- \$	- \$	579 734 \$	464 234 \$
Revenus						
Transfert du Fonds de fonctionnement général	5 500 \$	110 000 \$	- \$	- \$	115 500 \$	175 500 \$
Intérêts	-	-	-	-	-	519
Dépenses						
Transfert au Fonds de capital général	-	-	-	-	-	38 630
Excédent pour l'année	5 500 \$	110 000 \$	- \$	- \$	115 500 \$	137 389 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2021

14. État des réserves (suite)

Qu'il soit résolu que le montant de 110,000\$ soit transféré au fonds de réserve pour immobilisations. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.
Proposée par Gilles Cormier
Appuyée par Omer Leger

Qu'il soit résolu que le montant de 5,500\$ soit transféré au fonds de réserve de fonctionnement. Ces fonds proviendront du fonds de fonctionnement général.
Proposée par Gilles Cormier
Appuyée par Omer Leger

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à un réunion extraordinaire du Conseil le 6 décembre 2021.

Yves M. Leger
Greffier
Communauté rurale Beaubassin-est

Date

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-ESTNotes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2021**15. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP**

	Budget de fonctionnement Général	Budget de fonctionnement Eau et égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
Revenus					
Mandat d'impôts fonciers	2 457 791 \$	- \$	- \$	- \$	2 457 791 \$
Ventes de services - amendes et autres frais	83 576	-	-	-	83 576
Subventions sans condition	59 106	-	-	-	59 106
Autres recettes	2 000	-	-	-	2 000
Autres transferts	12 638	-	-	(12 638)	-
Intérêts	2 000	-	-	-	2 000
Excédent d'avant dernière année	19 863	-	-	(19 863)	-
	2 636 974	-	-	(32 501)	2 604 473
Dépenses					
Services d'administration générale	995 590	-	75 919	5 450	1 076 959
Service de protection	413 400	-	61 446	9 390	484 236
Services de transport	231 000	-	-	-	231 000
Services d'hygiène	482 425	-	-	-	482 425
Services de développement économique	222 365	-	-	-	222 365
Services récréatifs et culturels	217 354	-	71 067	-	288 421
Frais de services de la dette	60 000	-	-	(60 000)	-
Repayments de la dette à long terme	14 840	-	-	(14 840)	-
Intérêts					
	2 636 974	-	208 432	(60 000)	2 785 406
Excédent (déficit)	- \$	- \$	(208 432) \$	27 499 \$	(180 933) \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2021

16. Support des dépenses	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020
Services d'administration générale			
Services législatifs			
Maire	22 013 \$	21 334 \$	12 457 \$
Conseillers	90 439	88 184	94 663
Colloques sur le développement	20 000	4 205	591
Autres frais législatifs	14 000	10 270	8 748
Administration			
Salaires et bénéfices	163 453	172 143	168 937
Immeubles à bureau	78 181	70 750	64 477
Frais légaux	35 000	18 975	3 123
Autres	98 227	166 178	118 330
Gestion des finances			
Salaires et bénéfices	74 800	77 706	72 507
Honoraires professionnels	10 320	10 221	9 104
Services communs			
Relations municipales	13 000	14 590	18 173
Formation et perfectionnement	12 000	4 547	4 137
Coûts reliés à l'évaluation	129 849	129 849	127 127
Autres services communs	31 000	23 038	21 656
Autres			
Autres services d'administration générale	87 000	62 545	100 432
Subventions à des organismes	75 008	76 273	21 079
Assurance responsabilité publique	36 020	63 469	41 613
Langues officielles	1 000	-	-
Autres	4 280	1 726	2 691
Intérêts	5 450	5 319	5 825
Amortissements	75 919	75 919	59 754
	1 076 959 \$	1 097 241 \$	955 424 \$
Services de protection			
Mesures d'urgence	175 354 \$	179 595 \$	162 019 \$
Brigade de pompiers	63 127	61 021	60 141
Postes	93 293	39 690	57 892
Matériel et équipement d'incendie	56 626	43 956	48 476
Formation et perfectionnement	10 000	6 322	2 768
Lieux inesthétique	15 000	5 335	26 846
Intérêts sur la dette à long terme	9 390	9 390	10 732
Amortissements	61 446	61 446	56 421
	484 236 \$	406 755 \$	425 295 \$
Services de transport			
Éclairage des rues	229 000 \$	203 751 \$	157 203 \$
Plaques de noms des rues	2 000	1 934	1 501
	231 000 \$	205 685 \$	158 704 \$

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2021

16. Support des dépenses (suite)

	Budget 2021	Réal 2021	Réal 2020
Services d'hygiène			
Enlèvement des déchets solides	341 510 \$	336 510 \$	311 238 \$
Site d'enfouissement	138 915	138 915	140 216
Formation et perfectionnement	2 000	1 830	2 118
	482 425 \$	477 255 \$	453 572 \$
Services d'urbanisme			
Commission d'urbanisme	215 817 \$	215 817 \$	214 604 \$
Autres	6 548	6 548	6 559
	222 365 \$	222 365 \$	221 163 \$
Services récréatifs et culturels			
Salaires et bénéfices	60 854 \$	66 169 \$	59 816 \$
Administration - autres	2 000	196	1 230
Parcs et terrains de jeux	62 000	40 995	1 831
Autres services récréatifs et culturels	92 500	109 693	75 603
Amortissements	71 067	71 067	67 359
	288 421 \$	288 120 \$	205 839 \$